

MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

Proclamation de Notre-Dame-de-Ham
Nom de la municipalité

à titre de municipalité alliée contre la violence conjugale

Déclaration présentée au conseil municipal deNotre-Dame-de-Ham.

parChristiane Leblanc, dir. gén......

le9 septembre 2019

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

Il est résolu de proclamer N.D. Ham municipalité alliée contre la violence conjugale.

Vous souhaitez en savoir plus sur la campagne ? Rendez-vous sur notre site web afin de connaître les étapes pour devenir Municipalités alliées contre la violence conjugale : maisons-femmes.qc.ca, onglet Municipalités alliées.

Pour toute questions, vous pouvez contacter Mathilde Trou, responsable des communications au Regroupement, à mtrou@maisons-femmes.qc.ca ou au 514 878-9134 poste 1603.

Extrait du Procès-Verbal

ou

du 9 septembre 2019

Copie de Résolution

Municipalité de

Notre-Dame-de-Ham

À la session ordinaire du Conseil de la

Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

9 septembre 2019

et à laquelle étaient présents son honneur

maire M. Mme Luce Périard

et les conseillers suivants: Michel Roy, Lise Nolette, Jean-Marie Poulin
Roseline Boucher, Nancy Delisle, Jean-Luc Lavigne

**14-09-19 PROCLAMATION DE LA MUNICIPALITÉ À TITRE DE
MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

Il est proposé par M. Jean-Luc Lavigne, appuyé par M. Jean-Marie Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham proclame qu'elle est une alliée contre la violence conjugale, tel que présenté par le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

EXTRAIT CONFORME,

CERTIFIÉ CE

18 septembre 2019

SIGNÉ

Christine Lamer

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER, GREFFIER